

09 mai 2003 -17:00

Appartient à [Conseil des Ministres du 9 mai 2003](#)

Stages psychiatrie en prison

Sur proposition de M. Marc Verwilghen, Ministre de la Justice, le Conseil des Ministres a donné son accord pour la prolongation de la convention qui permet à trois stagiaires médecins, en formation de psychiatre, d'accomplir leur stage dans des prisons.

Sur proposition de M. Marc Verwilghen, Ministre de la Justice, le Conseil des Ministres a donné son accord pour la prolongation de la convention qui permet à trois stagiaires médecins, en formation de psychiatre, d'accomplir leur stage dans des prisons.

Il s'agit de prolonger un accord de collaboration conclu pour 2001-2002 avec les Universités de Louvain (KUL) et d'Anvers (UIA). Trois stagiaires médecins travaillent comme psychiatres dans les prisons d'Anvers, Merksplas et Louvain « Centraal » et « Hulp ». Le coût total de ce projet s'élève à 47.120 euros.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe